

14 sep 2012 -18:47

Appartient à Conseil des ministres du 14 septembre 2012

Programme d'appui budgétaire pour le secteur de la santé en Ouganda

Le Conseil des ministres a approuvé le financement d'un programme d'appui budgétaire dans le secteur de la santé pour l'Ouganda ainsi que les mesures prévues pour l'expertise, le suivi et la gestion. Le Conseil des ministres entend ainsi poursuivre les efforts de la coopération au développement en Ouganda.

Depuis 2006, la Belgique joue un rôle important dans le secteur de la santé en Ouganda sur le plan de la coopération au développement. L'appui budgétaire qui est aujourd'hui octroyé a été concerté avec les autres pays partenaires et sur la base d'un Memorandum of Understanding visant à soutenir le *Health Sector Support Investment Plan*, développé par l'Ouganda pour la réforme du secteur de la santé.

La contribution belge sera versée sur le budget ougandais pour le Fonds d'action sur la pauvreté, qui peut uniquement être utilisé pour des initiatives sociales de réduction de la pauvreté et de l'action sociale. Les frais d'expertise, de suivi et de gestion seront directement réglés via la Coopération technique belge, compétente en la matière.

Le programme comprend un suivi et un contrôle rigoureux de l'utilisation correcte des moyens.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Paul Magnette, ministre des
Entreprises publiques, de la Politique scientifique et de la
Coopération au développement, chargé des Grandes Villes
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 213 09 11
<http://magnette.belgium.be>